



## Suspicion d'infection des voies urinaires?

Une bactériurie asymptomatique ne se traite pas  
et ne doit donc pas être recherchée

## Quels sont les critères de prélèvement?

### ✓ PRELEVER

si **symptômes suggestifs** :

- Symptomatologie urinaire basse
  - Miction difficile ou douloureuse
  - Miction fréquente
  - Urgence mictionnelle
  - Incontinence d'apparition récente ou aggravation de l'incontinence préexistante
  - Écoulement purulent urétral(\*)
- Symptomatologie urinaire haute
  - Douleurs pelviennes
  - Douleurs lombaires/point costo-lombaire positif
- Symptômes généraux
  - Hyperthermie, frissons
  - Confusion aigüe (patient âgé)



*Une culture urinaire doit  
toujours être associée à un  
sédiment*

### ✗ NE PAS PRELEVER

si **symptômes non suggestifs** :

- Modification d'aspect et/ou d'odeur des urines : troubles/floconneuses/hématurie macroscopique SANS symptomatologie évocatrice associée
- Nycturie
- Oligurie
- Douleurs prostatiques ou scrotales
- Agressivité/agitation/somnolence isolée
- Diminution isolée du statut fonctionnel

(\*)penser aux IST et à la réalisation d'une PCR chlamydia et gonocoque sur des urines 1er jet

Source : Host MOVE - Suspicion d'infection urinaire : vérifiez avant de prélever



Dr Thomas Roland, infectiologue aux CHU Helora, [thomas.roland@helora.be](mailto:thomas.roland@helora.be)

Éditeur : HOST, [host@helora.be](mailto:host@helora.be)